



Conférence de haut niveau sur:

L'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique

Syrte, Jamahiriya Arabe Libyenne, 15-17 décembre 2008

Rapport national d'investissement

CONGO

RÉSUMÉ:

Premier pourvoyeur de l'Etat en devises avant l'exploitation pétrolière par l'exportation du bois et des produits agricoles de rente, le secteur rural, qui contribuait à plus de 10% du PIB dans les années 1960-1970, a connu un déclin progressif et ne représentait plus que 4,2% du PIB en 2006. Actuellement, l'économie du pays repose essentiellement sur l'exploitation des ressources pétrolifères et le bois.

La République du Congo est dotée d'un potentiel énorme de terres cultivables estimé à 10 millions d'hectares dont seuls 2% sont mis en valeur. Sur un potentiel irrigable estimé à 340.000 ha à peine 217 ha sont irrigués. Depuis la libéralisation de l'économie congolaise marquée par le désengagement non agencé de l'Etat du secteur de production en 1986, suivi de l'abandon des fermes d'Etat, le secteur agricole repose essentiellement sur l'agriculture familiale qui pratique une agriculture vivrière : manioc, puis igname, maïs, arachide, paddy, etc. Seuls 25% des superficies cultivées sont dédiées aux cultures de rente telles que la canne à sucre, l'huile de palme, le cacao et le café.

La sous-exploitation de son immense potentiel agricole fait du pays un importateur net de denrées alimentaires notamment les produits carnés, les céréales, les farines et féculents, les légumes, les huiles et graisses. Malgré cela, la demande en produits alimentaires n'est pas couverte et en 1999-2001, 30% de la population souffrait de malnutrition.

En dépit de ses immenses ressources en eau, la valorisation de celles-ci à des fins énergétiques est extrêmement faible. En effet avec des potentialités énergétiques estimées à 2500 MW, la puissance hydroélectrique installée est de l'ordre de 89 MW et un barrage hydroélectrique de 120 MW est en cours de construction dans le département du Pool Nord.

Les priorités stratégiques du Congo visent le développement des secteurs vitaux de l'économie nationale et l'amélioration de sa sécurité alimentaire. Cela passe par une augmentation rapide de la productivité et de la production, une amélioration et une diversification de la production vivrière ainsi que des mesures devant assurer aux populations une accessibilité tant quantitative que qualitative aux denrées alimentaires, tout en préservant les ressources de base.

Sur le plan des investissements dans le domaine de l'eau pour l'agriculture et l'énergie, dans le court, moyen et long terme, l'enveloppe financière totale est de 85 millions de dollars EU, dont 57 millions de dollars EU pour les projets dont les financements sont à rechercher.

1. CONTEXTE

1.1 AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Agriculture

Premier pourvoyeur de l'Etat en devises avant l'exploitation pétrolière par l'exportation du bois et des produits agricoles de rente, le secteur rural, qui contribuait à plus de 10% du PIB dans les années 1960-1970, a connu un déclin progressif et ne représentait plus que 4,2% du PIB en 2006.

Bien qu'il possède d'énormes potentialités, le secteur rural est très faiblement valorisé et seuls 2 à 3% des 8 à 10 millions d'hectares de terres cultivables sont exploités. Depuis la libéralisation de l'économie congolaise marquée par le désengagement non agencé de l'Etat du secteur de production en 1986, suivi de l'arrêt, l'abandon, la fermeture et/ou la privatisation des fermes d'Etat, le secteur agricole repose essentiellement sur l'agriculture familiale. Celle-ci, constituée de 145 000 exploitations de 1,4 ha en moyenne, 230 000 actifs dont 70% de femmes, représente environ 80% de la superficie cultivée et assure plus de 90% de la production nationale.

Les cultures vivrières (en premier lieu manioc, puis igname, maïs, arachide, paddy, etc.) occupent 75% des superficies cultivées, le reste étant consacré aux cultures de rente telles que la canne à sucre, l'huile de palme, le cacao et le café (ces deux dernières cultures sont toutefois en fort déclin). A l'exception du manioc dont la production a connu une sensible augmentation ces dernières années, pour l'ensemble des cultures vivrières, la tendance générale est à la baisse. Ces exploitations pratiquent également le petit élevage (petits ruminants, porcins, volaille) autour des cases. Le système de production en forêt est fondé sur la culture itinérante sur brûlis, avec le recours à de longues périodes de jachère.

Les principales contraintes auxquelles sont confrontés les petits producteurs sont l'accès aux marchés, le manque de capacités de stockage et de commercialisation et de transformation des produits, les difficultés d'approvisionnement en intrants et en petits équipements agricoles, le faible accès aux services financiers et aux technologies appropriées.

Irrigation et contrôle de l'eau

Les ressources hydro agricoles du pays constituent un potentiel très élevé estimé en 2007 à 340 000 ha alors que, en 1993, la superficie équipée pour l'irrigation était à peine de 2 000 ha et la superficie réellement irriguée était estimée à 217 ha.

La principale utilisation de l'eau se fait essentiellement dans la culture maraîchère. Les surfaces irriguées par pompage sont celles des ceintures maraîchères aménagées par Agri- Congo et l'irrigation à petite échelle introduite par le Programme spécial pour la sécurité alimentaire pendant sa phase expérimentale (2003 - 2005). Les petits exploitants travaillant dans les zones périphériques des grands centres urbains utilisent encore l'arrosoir.

Sécurité alimentaire

Pour la majeure partie de la population congolaise, le droit à l'alimentation n'est pas encore garanti et la réalisation de la sécurité alimentaire du pays constitue encore un défi majeur. En effet, le bilan établi en 1994 sur la situation alimentaire du Congo montre que, hormis pour le manioc et la banane plantain, où l'autosuffisance varie entre 90 et 100%, les produits de base sont très déficitaires, à savoir la viande (30% d'autosuffisance), le riz (3%), les œufs (46%) et l'huile (40%).

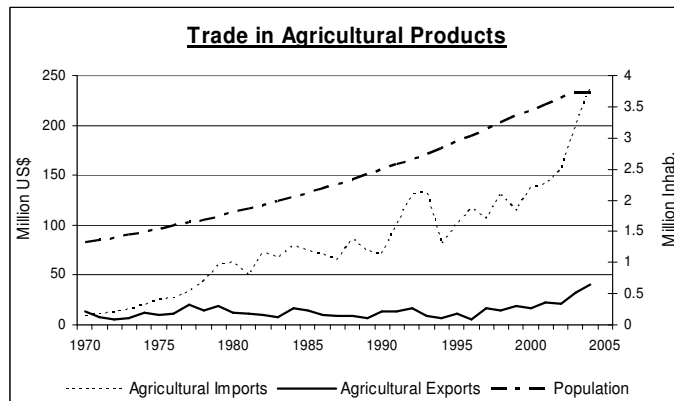
Depuis cette date, la situation n'a cessé de se dégrader consécutivement à la baisse de la production agricole depuis la faillite des entreprises d'Etat et aux crises sociopolitiques que le Congo a connues à partir de 1997. La tendance actuelle se caractérise par la persistance de la dépendance vis-à-vis des importations qui sont en constante augmentation et qui occasionnent d'importantes sorties de devises.

D'après le dernier recensement réalisé par la FAO pour le Sommet Mondial de l'Alimentation en 1999-2001, 3 personnes sur 10 souffrent de malnutrition. Cette situation n'a pas significativement changé de 1990-1992 à 1999-2001. Cependant, après une tendance à la hausse au cours de la première moitié des années 90, la proportion ainsi que le nombre de personnes souffrant de malnutrition ont commencé à diminuer. Ainsi, en 1999-2001, cette proportion qui était de 30% était inférieure à la fois à la moyenne régionale de l'Afrique centrale (58%) et à celle d'Afrique sub-saharienne (33%).

Balance commerciale agricole

En dépit de l'existence d'immenses espaces cultivables ainsi que des conditions climatiques favorables à la réalisation de deux cycles annuels d'agriculture pluviale, le secteur de l'agriculture est loin d'assurer l'autosuffisance alimentaire de la population.

Dans ces conditions, pour couvrir les besoins alimentaires d'une population en pleine croissance, le pays fait systématiquement recours aux importations alimentaires dont la valeur en 2004 dépasse les 237 millions de dollars EU. Les principaux produits importés sont les produits carnés, les céréales, les farines et féculents, les légumes, les huiles et les graisses.



En ce qui concerne les exportations, elles sont très faibles (à peine 40 millions de dollars EU en 2004) et concernait jadis le café et le cacao, mais sont devenues presque nulles aujourd'hui, du fait de l'abandon des plantations de caféiers et de cacaoyers et de l'inorganisation de la commercialisation de ces produits.

Le déficit de la balance agricole commerciale culminait en 2004 à près de 200 millions de dollars EU, soit plus 2,5 fois sa valeur de 1994 (environ 74 millions).

1.2 RESSOURCES EN EAU ET HYDROÉLECTRICITÉ

La République du Congo dispose d'un réseau hydrographique dense qui s'organise autour de deux bassins fluviaux principaux: le bassin du fleuve Congo, qui occupe environ 72% de la superficie totale du pays et celui du Kouilou-Niari, couvrant environ 16%. À ces deux bassins il convient d'ajouter des bassins côtiers de moindre importance: les bassins de la Loémé, de la haute Nyanga, du haut Ogooué, et de Chilango. Les eaux souterraines sont également abondantes.

Les prélèvements d'eau les plus importants sont effectués pour satisfaire les besoins domestiques, puis industriels et enfin agricoles. Ils sont respectivement de 32 millions de m³/an pour les usages domestiques (69%), 10 millions de m³/an pour l'industrie (22%) et 4 millions de m³/an pour l'agriculture (9%). Globalement ils n'atteignent que 46 millions de m³/an.

Malgré l'importance du réseau hydrographique du Congo, le potentiel hydraulique est peu exploité pour la production d'énergie électrique. Sur un potentiel hydroélectrique évalué à 2 500 MW, la puissance installée est de 209 MW. Seuls les sites hydroélectriques de Moukoukoulou (74 MW) dans le Département de la Bouenza et du Djoué (15 MW) à Brazzaville sont exploités.

Le barrage hydroélectrique d'Imboulou (120 MW) dans le Département du Pool Nord est en cours de construction et sa mise en fonction est prévue pour l'an 2009.

1.3 CHANGEMENT CLIMATIQUE

Globalement, le niveau de la mer pourrait s'élever de 50 cm d'ici 2100 à la suite de l'expansion thermique des océans. Cette élévation pourrait entraîner des inondations dans la baie de Loango, dans les estuaires et les lagunes. En 2100, le réchauffement projeté entraînera une augmentation de précipitations d'environ 27% dans le littoral ce qui va accroître les surfaces érodées. On s'attend également à une pénétration des eaux salées dans la mangrove. Sur la base toujours de ces projections thermiques, la production halieutique sera affectée par la prédominance des eaux équatoriales et continentales, et par une réduction de l'intensité des upwellings. La ville de Pointe-Noire et la baie de Loango seront affectées par des inondations qui accentueront les phénomènes d'érosion déjà amorcés dans le passé.

L'agriculture congolaise, essentiellement pluviale est très sensible aux variations climatiques. Actuellement, une instabilité des saisons pluvio-agricoles (octobre à décembre et mars à mai) a été

notée. Elles sont caractérisées, soit par un raccourcissement ou un décalage dans le temps, soit par l'inexistence de l'une des saisons. La mise en évidence de cette variabilité temporelle amène à poser le problème d'adaptation. En effet, la durée des saisons pluvio-culturelles restreint la gamme de spéculations possibles.

La tendance observée dans l'accroissement de températures extrêmes, notamment le relèvement des températures minimales dans la vallée du Niari (20°C) pourrait entraîner des conditions favorables à la culture de palmier à huile sélectionné qui pourrait ainsi s'étendre du Nord vers le Sud. De même, certains cultivars des légumineuses alimentaires comme *Cajanus cajan* (pois d'angoles) et *Vigna inguiculata* (Niébé) pourront s'accommoder à une pluviométrie modérée et trouveront des meilleures conditions climatiques.

Du point de vue énergétique, la prévision de la demande d'énergie s'élèvera à 508,2 MW d'ici 2015 (Banque mondiale, 1990) dans les grandes agglomérations (Brazzaville, Pointe-Noire, etc.), alors qu'elle se situe actuellement à 132 MW. La crise qui pourrait en résulter sera d'autant plus élevée que les puissances émises par les barrages (Djoué et surtout Moukoulou) fluctuent d'un mois à l'autre du fait de l'irrégularité des débits.

2. STRATÉGIES NATIONALES POUR L'EAU, L'AGRICULTURE ET L'ÉNERGIE

2.1 CONTEXTE POLITIQUE

Le Congo s'est doté de plusieurs instruments de politique pour le développement des secteurs vitaux de l'économie nationale. Ainsi dans le domaine agricole, la nouvelle politique agricole mise en place est fondée sur 3 grands principes, à savoir : le rôle actif de l'initiative privée; le rôle régulateur et impulsif de l'Etat pour limiter le caractère ultra libre échangiste qui historiquement s'accommode mal des réalités du secteur agro-pastoral; l'indépendance alimentaire nationale.

Dans le cadre du Programme National de Sécurité alimentaire (PNSA), le gouvernement s'est fixé pour objectif fondamental l'amélioration de sa sécurité alimentaire grâce à une augmentation rapide de la productivité et de la production, une amélioration et une diversification de la production vivrière en les associant à des mesures devant assurer aux populations une accessibilité tant quantitative que qualitative aux denrées alimentaires, tout en préservant les ressources de base. Le programme est structuré autour de sept sous-programmes parmi lesquels : valorisation des ressources naturelles de base (Maîtrise de l'eau, gestion de la fertilité des sols); intensification des cultures; diversification des systèmes de production; aide alimentaire et dispositif de veille, alerte et réponses aux crises.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ne dispose pas encore de politique spécifique en matière d'irrigation mais plutôt des stratégies. Dans ce domaine les grandes orientations stratégiques sont les suivantes:

- l'introduction de l'irrigation à petite échelle ou petite irrigation comme technologie innovante dans tout le territoire national (continuité de l'expérience du PSSA réalisée dans quelques sites maraîchers);
- l'irrigation des grands périmètres pour les cultures vivrières (maïs, soja) et la riziculture irriguée avec le concours de la coopération Sud- Sud (PNSA);
- la construction des ouvrages hydro agricoles dans les bassins de production.

L'objectif général en énergie électrique est d'approvisionner le pays en électricité en quantité et qualité suffisantes à des coûts accessibles à tous.

Pour atteindre l'objectif fixé, les stratégies retenues dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté incluent parmi ses actions prioritaires l'intensification de l'électrification rurale. Il s'agira pour cela d'élaborer et mettre en œuvre un programme national d'électrification rurale avec entre autres l'installation de microcentrales hydroélectriques, de panneaux solaires photovoltaïques ou toute autre source d'énergie renouvelable pour alimenter les centres ruraux enclavés.

Dans le but d'atténuer l'impact des changements climatiques, le Congo a convenu de mettre en place des mécanismes d'évaluation d'impacts sur les changements climatiques et des stratégies pour un développement durable. Pour cela, le pays veut s'engager avec les autres pays de la sous région et la communauté internationale sur le renforcement des capacités, la conception et la mise en place d'une

structure de concertation sur les changements climatiques en Afrique Equatoriale Atlantique, la promotion de l'afforestation et la reforestation, la récupération des gaz torchés au Congo et au Cabinda (Angola), la mise en valeur du potentiel hydroélectrique, la gestion commune avec le Gabon de la mangrove de Conkouati.

2.2 ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT

L'enveloppe d'investissement pour le court, moyen et le long terme est présentée dans le tableau ci-dessous et exprimée en millions de dollars EU. Elle a été établie sur la base du PDDAA du NEPAD et d'autres exercices de projection des besoins en investissement. L'investissement total prévue dans le secteur de l'eau pour l'agriculture et l'énergie est estimé à 85 millions de dollars EU.

Échelle de temps	Type d'investissement (millions \$EU)			Total
	Contrôle de l'eau à petite échelle	Réhabilitation des grands périmètres	Grands projets hydrauliques	
Court terme	13	0	1	14
Moyen terme	8	1	3	12
Long terme	4	0	55	59
Total	25	1	59	85

2.3 PORTEFEUILLE DE PROJETS

La section 3 présente les projets récemment achevés, les projets en cours et les projets en attente de financement (projet en voie de financement ou idées de projets).

3. PROFILS DE PROJETS (EN COURS OU EN PROJET)

Titre du projet	Partenaire financier	Période	Budget total	Description
I. PROJETS RÉCEMMENT ACHEVÉS				
TCP/PRC/2903, maîtrise de l'eau (PSSA) - 2ème phase PSSA, maîtrise de l'eau	FAO, Etat		0,383 millions dollars EU 0,817 millions dollars EU	Promotion des techniques de maîtrise de l'eau (irrigation à petite échelle)
Programme d'appui à l'insertion des populations déplacées	Coopération Française		0,22 millions dollars EU	Construction d'ouvrages hydrauliques pour la pratique de l'irrigation
Installation des maraîchers Obouya et Makoua (Agri Congo)	Etat		0,064 millions dollars EU	Construction d'ouvrages hydrauliques pour la pratique de l'irrigation
Aménagement rive droite du Djoué à Brazzaville (Agri Congo)	Etat		0,544 millions dollars EU	Aménagement et construction d'ouvrages hydroagricoles
II. PROJETS EN COURS				
Aménagement du site agropastoral Songhai sur la rive droite du Djoué	Etat		0,592 millions dollars EU	Construction d'ouvrages hydrauliques pour la pratique de l'irrigation à petite échelle
Programme National de Sécurité Alimentaire		2006-2010	US\$ 84.5 million	L'objectif du PNSA est de vaincre la faim, combattre l'insécurité alimentaire et réduire la pauvreté.
Barrage Imboulou	Chine (SMEC)	2004-2010	US\$ 280 million	P=120 MW
2 ^e usine Djoué	Etat	2007-2009	FCFA 6875 million	
Micro-électricité	BAD-FME		28.436.019 dollars EU	Alimentation en électricité de 9 villages
III. PROJETS EN VOIE DE FINANCEMENT ET IDEES DE PROJETS				
Projet de développement rural dans les départements de Likouala, Pool et Sangha	FIDA, Gouvernement, Bénéficiaires	2009-2015	18,7 millions dollars EU	Le projet s'articule en quatre composantes: (i) Appui à la production agricole ; (ii) Renforcement des capacités ; (ii) Accès aux zones de production. Pour faciliter l'accès aux zones de production, le projet appuiera la remise en état de la voirie rurale, l'entretien des routes et voies d'eau réparées ainsi que la coordination et le suivi de ces activités ; (iv) Coordination et gestion du projet.
Programme National sécurité Alimentaire	Etat-partenaires financiers à rechercher		11.4 millions dollars EU	Irrigation à petite échelle et grands périmètres irrigués
Micro-centrale de Ngoyo à Loumo	Partenaires financiers à rechercher		3.5 millions dollars EU	Capacité 700 KW
Construction barrage de Liouesso	A rechercher		42 millions dollars EU	Electrification rurale, 13 MW
Barrage Sounda	à rechercher		FCFA 775500 millions	1000 MW
Barrage Chollet	en partenariat avec Cameroun		FCFA 558,500 millions	600 MW
Barrage MBAMA	Etat			7,4 MW
Micro électricité	BAD-PME		FCFA 12000 millions	Alimentation en électricité de 13 villages

Micro électricité	à rechercher		FCFA 10000 millions	Alimentation en électricité des localités le long du fleuve Congo
Etudes de faisabilité Centrale électrique de loufoulakari	à rechercher		FCFA 1000 millions	60 MW
Etude de faisabilité Centrale électrique de Mourala	à rechercher		FCFA 1,000 millions	50 MW
Aménagement du site agropastoral Songhaï sur la rive droite du Djoué	Etat		0.59 millions dollars EU	Construction d'ouvrages pour la pratique de l'irrigation à petite échelle

ANNEXE 1: CARTE DU CONTRÔLE DE L'EAU EN CONGO



ANNEXE 2: STATISTIQUES NATIONALES

Pays et population								
Superficie du pays	2005	34200	1000 ha					
Superficie cultivée en % de la superficie totale du pays	2005	1.6	%					
Population totale	2005	3999	1000 habitants					
• dont rurale	2005	46	%					
Population active dans le secteur agricole	2005	584	1000 habitants					
• en % de la population active	2005	36	%					
• féminine	2005	60	%					
• masculine	2005	40	%					
Economie et développement								
Produit intérieur brut (PIB)	2007	7646	millions US\$/an					
• valeur ajoutée du secteur agricole (% du PIB)	2006	4.21	%					
• PIB par habitant	2007	2030	US\$/an					
Accès aux sources améliorées d'eau potable								
Population totale	2006	71	%					
Population urbaine	2006	95	%					
Population rurale	2006	35	%					
L'eau: ressources et prélèvement								
Précipitations moyennes	2007	562.9	10 ⁹ m ³ /an					
Ressources en eau renouvelables réelles totales	2007	910	10 ⁹ m ³ /an					
Indice de dépendance	2007	73.3	%					
Ressources en eau renouvelables réelles totales par habitant	2007	227557	m ³ /an					
Capacité totale des barrages	2000	0.009	10 ⁹ m ³					
Prélèvement total en eau	2002	0.046	10 ⁹ m ³ /an					
• en % des ressources en eau renouvelables réelles totales	2002	0.01	%					
IRRIGATION ET DRAINAGE								
Potentiel d'irrigation	2007	340	1000 ha					
Contrôle de l'eau								
Irrigation, maîtrise totale/partielle: superficie équipée	1993	0.217	1000 ha					
Zones basses équipées	1993	1.783	1000 ha					
Superficie totale équipée pour l'irrigation	1993	2.000	1000 ha					
• en % de la superficie cultivée	1993	0.4	%					
• augmentation par an		-	%					
• superficie irriguée par pompage en % de la superficie équipée		-	%					
• partie de la superficie équipée réellement irriguée	1993	11	%					
Zones basses et cultures de décrue non équipée	1993	0.0	1000 ha					
Superficie totale avec contrôle de l'eau	1993	2.000	1000 ha					
• en % de la superficie cultivée	1993	1.0	%					
• superficie drainée en % de la superficie cultivée		-	%					
Périmètres en maîtrise totale/partielle								
Périmètres d'irrigation de petite taille (<ha)			1000 ha					
Périmètres d'irrigation de taille moyenne (- ha)			1000 ha					
Périmètres d'irrigation de grande taille (>ha)			1000 ha					
Cultures irriguées								
Canne à sucre	1998	1.000	1000 ha					
Légumes	1992	0.217	1000 ha					
INDICATEURS ÉNERGÉTIQUES								
Production d'énergie	2005	13.68	Mtep					
Importations nettes	2005	-12.48	Mtep					
Approvisionnement total d'énergie primaire (ATEP)	2005	1.20	Mtep					
- ATEP par habitant	2005	0.30	tep/capita					
- ATEP/PIB	2005	0.30	tep/mille 2000 US\$					
- ATEP/PIB (PPA)	2005	0.27	tep/mille 2000 US\$ PPA					
Consommation d'électricité (CE)	2005	0.58	TWh					
- CE par habitant	2005	144	kWh/capita					
APPROVISIONNEMENT D'ÉNERGIE PRIMAIRE (ANNÉE)*								
	Charbon	Gaz	Pétrole brut	Produits pétroliers	Hydraulique	Autres Renouvelables et perte	Autres	TOTAL
Production	0	0	12972	0	31	675	0	13678
Importations	0	0	0	87	0	0	36	123
Exportations	0	0	-12406	-195	0	0	0	-12601
Soutes maritimes internationales	0	0	0	0	0	0	0	0
Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0
Approvisionnement total d'énergie primaire	0	0	566	-108	31	675	36	1200

*Mille de tonnes d'équivalent pétrole (kep) sur une base nette de valeur calorifique.

RÉFÉRENCES

- AQUASTAT - Système d'information de la FAO sur l'eau et l'agriculture.
http://www.fao.org/nr/water/aquastat/countries/congo_rep/indexfra.stm
- NEPAD, FAO. 2004. National Medium Term Investment Programme.
<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/007/ae415e/ae415e00.pdf>
- The commercial import/Trade and Food Security (TFS) database, FAOSTAT, 2004.
<http://faostat.fao.org/site/342/default.aspx>
- FAO. Statistics Division. Congo. Monitoring progress towards hunger reduction goals of the World Food Summit (WFS) and the Millennium Declaration (MD)
http://www.fao.org/ES/ess/mdg_kit/pdf/Congo_e.pdf
- NEPAD, FAO. Programme national d'investissement à moyen terme. République du Congo
<http://www.fao.org/docrep/010/ah823f/ah823f00.htm>
- UNFCCC. Communication Nationale Initiale. République du Congo. Septembre 2001
<http://unfccc.int/resource/docs/natc/connc1.pdf>
- IFAD. IFAD Operations. IFAD in Congo
<http://www.ifad.org/english/operations/pa/cog/>
- Banque Mondiale. Pays et regions. République du Congo
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFR/ENCHEXT/CONGOINFRENCHEXTN/0,,menuPK:464937~pagePK:141159~piPK:55000052~theSitePK:464811,00.html>